



## Convention de partenariat entre La Chaloupe et les partenaires communaux du projet *Délibère-Toi* :

Nous souhaitons clarifier les raisons pour lesquelles le projet *Délibère-Toi* est pertinent pour toutes les communes de la Province du Brabant wallon et pour la jeunesse.

*Délibère-Toi* est une **initiative unique** qui partage des **valeurs citoyennes** où des jeunes s'éveillent aux activités qui existent **près de chez eux** et des opérateurs leurs transmettent un savoir et une passion. Nous voulons proposer des moments de **reconnexion sociale, de découvertes et d'échanges**.

### **ENTRE**

#### **Les partenaire(s)**

NOM + prénom : .....

Commune : .....

Service et statut: .....

Numéro de téléphone : .....

Adresse E-mail: .....

École(s) secondaire(s) sur le territoire :.....

**ET** ci-après dénommé :

**L'équipe *Délibère-Toi* ( Camille van der Bruggen et Sébastien Servais)**, à travers La Chaloupe AMO, dont le siège social est établi à la rue du Monument, 1, 1340 Ottignies, représentée par son directeur, Monsieur Luc Descamps.

Ci-après dénommé « ... »

### **IL EST CONVENU CE QUI SUIT :**

Le projet *Délibère-Toi* est un projet **positif et participatif** qui fédère les jeunes, les opérateurs, les écoles et les communes du Brabant Wallon.

Avec *Délibère-Toi*, les jeunes de 12 à 21 ans peuvent, durant leur temps libre, s'investir gratuitement dans des actions citoyennes (préservation de la biodiversité, accompagnement de personnes handicapées ou d'enfants en activités...), acquérir de nouvelles compétences (permis B théorique, premiers secours, babysitting...), découvrir des métiers (fleuriste, journaliste, vétérinaire,...) ou encore s'épanouir au moyen d'activités sportives ou culturelles (breakdance, participation à une émission de radio...).

C'est pour eux une expérience unique à ne pas manquer.

#### **Quand?**

Ce projet se déroule durant les périodes des délibérations de **juin et de décembre**, ainsi que pendant l'**été**, c'est-à-dire du **20 juin au 31 août 2021** et du **20 au 24 décembre 2021** (uniquement les formations dans les écoles en décembre).

**L'ouverture** des inscriptions est fixée au **19 avril 2021**.

#### **Qui?**

Le projet *Délibère-Toi* est ouvert à **TOUS** les jeunes de 12 à 21 ans vivant et/ou scolarisés au sein de la Province du Brabant wallon.

#### **Où?**

Toutes les activités/stages se déroulent sur l'ensemble de la Province du Brabant wallon.

## Collaboration?

Dans le cadre de ce projet, l'équipe *Délibère-Toi* sollicite le soutien des partenaires locaux.

Dans tous les cas, il s'agit d'un **partenariat win-win** selon les possibilités d'investissement de chacun, qui peut avoir un impact positif réel.

Si le projet est une occasion de mettre la jeunesse en mouvement, de répondre à une demande et à un besoin des jeunes, c'est aussi une opportunité pour une commune de renforcer son image. C'est un bon moyen de montrer qu'elle se soucie de ses adolescents et de réinvestir le tissu social à sa base. C'est pour cette raison qu'il y a une **priorité d'inscription pour les jeunes domiciliés dans la Commune!**

Le projet est soutenu depuis 11 ans par la Province du Brabant wallon et fédère beaucoup d'acteurs différents. C'est aussi une chance pour la Commune de mettre en avant ses artisans, ses initiatives, ses associations,... ou de faciliter la mise en place de **formations**.

À ce titre, l'équipe de *Délibère-Toi* s'engage vis-à-vis du partenaire à :

- La coordination générale : mise en place des stages (contact des opérateurs déjà inscrits dans la base de donnée), gestion du site internet, gestion des inscriptions, communication générale.
- Fournir les supports de communication nécessaires à la publicité et la promotion du projet (film de présentation du projet, site web, lettres de présentation, articles, bâches, affiches, flyers ...).
- Planifier 1 réunion de rencontre individuelle par an avec le partenaire.
- Être disponible et joignable pour toute question ou demande.
- Remettre un rapport d'activité.

Le partenaire s'engage vis-à-vis de l'équipe *Délibère-Toi* à :

- **Soutien à la promotion** du projet en général et **mise en évidence des activités qui ont lieux sur sa commune**.

Demande d'autorisation du Collège communal pour :

- Articles dans le bulletin communal ( pour parution à partir mars-avril jusqu'en juin )
- Affichage sur les panneaux communaux
- Mise à disposition de lieux pour placer des flyers à distribuer
- Publication et partage d'articles sur les réseaux sociaux de la Commune et son site internet
- Disposition d'un emplacement d'une bâche
- Autorisation et détermination d'un ou de lieu.x pour la réalisation de chalktag écologique avec le logo.

Rem : Les supports sont disponibles sur simple demande à l'équipe de *Délibère-Toi* ! = utiliser la charte graphique de *Délibère-Toi* ! lors de la communication.

- **Tenir au courant** l'équipe de *Délibère-Toi* ! des actions mises en place afin que la communication générale soit efficace.
- Pour le partenaire avec école(s) sur son territoire, soutien à la promotion dans les écoles\*.
- Mettre en évidence de **nouveaux opérateurs locaux** et les inviter à proposer une activité (stage) sur la Commune. Prendre le premier contact et présenter le projet à minimum 5 opérateurs : les renvoyer vers l'équipe de *Délibère-Toi* et nous transmettre leurs coordonnées.
- En fonction du nombre de stages organisés sur la commune, consacrer minimum ½ journée pour aller sur place et **rencontrer les jeunes/opérateurs aux moments des stages** (faire quelques photos, et valoriser les stages de sa commune sur les réseaux sociaux).
- **Mise à disposition de locaux** pour l'organisation de formations\*\*

Selon la stratégie de communication mise en place avec les écoles de votre région.

Prévoir de communiquer sur le projet lors des 3 moments clés:

mise en ligne des stages = mars

ouverture des inscriptions = avril

et début des stages = juin

### **\*\*Les formations:**

**Les formations proposées sont les suivantes** (d'autres idées peuvent être proposées) :

-Premiers Secours : 1 ou 2 journée de 9h à 16h

-Babysitting\* : 3 jours de 9h à 16h

-Initiation au permis de conduire théorique : 1 jour de 9h à 16h

-Animation par les Repair café « Réparation d'objets/ Mettre en place un repair café » : 1 jour de 9h à 16h

-Animation par inforjeune Création de CV ou sur les jobs étudiants : +-2h d'atelier (soit de 10h à 12h soit de 13h à 15h)

**L'équipe de Délibère-Toi prend en charge :**

- Le prix de la formation
- Gestion des inscriptions via le site
- Communication/Organisation avec l'organisme de formation
- Visibilité via le site

**Le partenaire prend en charge:**

- La mise à disposition d'un local adéquat et respectant les mesures sanitaires (en fonction du type de formation )
- Communiquer sur votre formation via vos canaux de diffusion.
- Une personne pour ouvrir les locaux et les fermer + Accueil et aide à l'installation ( +- 8h30 et vers +-17h)
- Indiquer l'accès au local (fléchage au préalable)
- Nettoyage des locaux

**\*La formation babysitting est plus spécifique dans son organisation logistique et financière:**

**Participation financière:**

Le coût total de la formation est de **maximum 1100€ pour 3 jours** de formation (min. 15 participants - Max. 20 ).

**La commune prend en charge les 700 €** pour le formateur

**+ Une partie des frais d'inscription par participant** (= 45 euros)

--> 25€ par participant pris en charge par Délibère-toi

--> **20€ par participant pris en charge par la commune**

**Logistique:** A la demande de l'ISBW

- Mise à disposition d'un local de +-60 m2 pour mettre 20 jeunes en situation (chaises + tables) durant 3 jours.
- Eventuellement un tableau blanc /projecteur
- Des bouteilles d'eau et collation pour les participants

**Notre système d'inscription en ligne permet la priorité** aux jeunes de votre commune jusqu'à 1 mois avant la formation. Au-delà de ce délai, si celle-ci n'est pas complète, nous ouvrirons la formation à tous les jeunes du Brabant wallon.